



## Garde partagée pour un droit de garde

Par **aurelie95**, le **02/06/2009** à **13:58**

Bonjour,  
mon ex compagnon et moi avons notre fille de 5 ans en garde partagée car nous habitons dans la même ville.  
nous avons refait notre vie tous les deux.  
Je souhaite quitter la ville ou nous vivons pour se rapprocher du lieux de travail de mon compagnon.  
Moi je suis assistante maternelle, je travaille donc a mon domicile.  
Je souhaite que lors de mon déménagement la résidence de notre fille soit fixé chez moi.  
J'aimerais savoir quelles sont "mes chances" d'obtenir sa garde.  
Sachant qu'il ne s'occupe pas d'elle mais que je ne peux le prouver.  
Cordialement